
MARIO ALEMAN:

Bonjour à tous, bienvenue à cet appel mensuel de LACRALO.

Je vais commencer par l'appel pour cette réunion. Sur le canal espagnol, nous avons Harold Arcos, Alberto Soto, Antonio Medina, Aida Nobia, Alfredo Velaszco, Rodrigo Saucedo, Vladimir, Franco Gianda, Carlos Vey. Et sur le canal anglais nous avons Glenn Mcknight, Albert Daniels et Dev Anand. Sur le canal français, nous avons Jacques. Et nous avons les excuses des autres personnes.

Il y a des personnes qui ne sont pas là ou que je n'ai pas annoncées, n'hésitez pas me le dire.

Pour les interprètes, l'espagnol : Véronica et Claudia, sur le canal français Camila et Isabel, et sur le canal portugais, nous avons Pablo.

CARLOS VERA:

Carlos Vera d'Équateur.

MARIO ALEMAN:

Mario au micro. J'aimerais rappeler à tous les participants de bien donner leur nom lorsqu'ils prennent la parole, non seulement pour la transcription, mais aussi pour les interprètes. Alors, maintenant je vais passer la parole à Humberto qui va donc continuer l'appel. Merci beaucoup.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto Carrasco au micro. Merci beaucoup Mario. J'aimerais savoir si Maritza est avec nous. Maritza est-ce que vous êtes avec nous ?

MARITZA AGUERO: Oui, oui, je suis connectée à l'appel.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup Maritza. Vous n'avez pas été mentionnée lors de l'appel. Alors maintenant nous allons passer à, nous allons donc adopter notre ordre du jour.

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Je vais donc lire l'ordre du jour. Est-ce que vous m'entendez bien ? Est-ce que vous m'entendez bien, est-ce que vous pouvez confirmer s'il vous plait ?

MARIO ALEMAN: Mario au micro. Oui, Maritza, nous vous entendons très bien.

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Très bien, alors nous allons commencer par l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Il y aura un rapport sur les activités des sessions d'At-Large lors de la réunion de Copenhague, nous aurons également une présentation par Harold qui est membre ALAC. Ensuite, nous aurons une mise à jour sur le rapport concernant la révision de At-large par ICANN. Et cette mise à jour sera faite par Alberto Soto qui est donc membre ALAC également.

Ensuite, nous aurons un résumé de la réunion que nous avons organisée à Copenhague, avec donc un rapport fait par Humberto Carrasco, président de LACRALO. Ensuite nous aurons une mise à jour sur le groupe de travail technologique. Donc Dev Anand, qui est président de ce groupe de travail nous fera cette présentation. Ensuite, pour toutes les autres questions, des points divers. Et ensuite nous parlerons du projet sur le renforcement des compétences, et enfin nous parlerons du webinaire avec une présentation du chef des contentieux de l'ICANN.

Merci beaucoup.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto Carrasco au micro. Merci beaucoup Maritza.

Donc l'ordre du jour pour aujourd'hui est adopté. Harold, vous avez la parole, allez-y.

HAROLD ARCOS: Harold Arcos au micro. Est-ce que vous m'entendez bien, ça va ?

SILVIA VIVANCO: Silvia au micro. Oui, nous vous entendons, allez-y.

HAROLD ARCOS: Harold Arcos au micro. Très bien, merci beaucoup.

Donc je viens d'arriver chez moi, alors je ne sais pas si les diapositives sont disponibles, si elles sont à l'écran. Est-ce que quelqu'un peut me dire si nous avons les diapositives à l'écran ?

Très bien, merci.

Alors il est important de souligner qu'il s'agit en fait de la première réunion, sur trois réunions que nous aurons au cours de l'année. Vous savez que nous avons une réunion A, la réunion B et la réunion C. Donc la réunion de Copenhague c'était en fait la réunion A. Et donc le sujet principal que nous avons traité lors de cette réunion, les sujets sont les suivants. Il y a, premièrement l'accessibilité, présentée par Cheryl Langdon-Orr qui nous a parlé un petit peu des différentes activités qui sont mises en place en matière d'accessibilité. Donc on a parlé d'Adobe Connect, de cette technologie-là. On a parlé des personnes qui essayent d'accéder à cette technologie par téléphone mobile. Et donc il y a eu des réponses qui ont été données par rapport à ça, à cette technologie AC.

Nous avons également parlé des écrans Adobe, et ce qu'on nous a expliqué, c'est qu'Adobe Connect ne permet pas en fait la lecture des écrans. Donc en fait, il était un petit peu complexe de pouvoir réfléchir aux populations qui ont donc des problèmes de visio, parce qu'en fait on a besoin de certaines fonctionnalités, et cette fonctionnalité n'existe pas. Par exemple pour les réunions mensuelles, parce qu'en fait nous n'avons pas de lecteur d'écran qui soit disponible pour le logiciel Adobe Connect.

Nous avons également eu une réunion avec Patrick Jones. Patrick Jones fait partie du groupe des parties prenantes mondiales. Et donc, selon lui, il y aura une demande que davantage de choses soient faites pour délivrer certains services au sein de la communauté. Par exemple les bureaux locaux de l'ICANN. Donc Sally Costerton, qui est conseillère

supérieure pour le GSE a également mentionné les utilisateurs finaux de l'ICANN, les essais de focaliser sur l'accroissement de leur participation dans la communauté de l'ICANN.

Ensuite, le directeur stratégie et opération nous a parlé de l'impact de l'intérêt public dans la communauté et en quoi ce concept avait un impact sur la structure de l'ICANN. Nous savons que le modèle multipartite est toujours actif, mais donc analyser les différents de l'intérêt public dans l'ICANN et les considérer dans l'ensemble des points de vue est important.

Alors en ce qui concerne le directeur des opérateurs a également parlé de cette question et il y a eu un sondage avec différentes questions là-dessus.

Ensuite nous avons rencontré Rinalia Abdul Rahim, comme vous le savez, elle est membre du conseil d'administration sélectionnée par l'ALAC. Et elle nous a dit qu'elle parlait des questions d'utilisateurs finaux et de leur importance.

Et voilà, merci pour cette diapositive, nous allons maintenant passer à la suivante.

Nous avons également eu une réunion avec le comité consultatif gouvernemental. Et cette réunion a été très intéressante. Certains des aspects qu'ils nous ont présentés, je ne sais pas si vous connaissez Yrjo Lansipuro, c'est un membre de l'ALAC qui est en fait la liaison auprès du comité consultatif gouvernemental. Et ce qu'il nous disait, c'est que le GAC avait créé des groupes de travail pour s'occuper des nouveaux gTLD et d'autres questions, par exemple la question des noms et la

question des séries ultérieures des gTLD. Le GAC propose également de bonnes pratiques pour éviter les conflits entre gTLD. Donc ceci va être révisé pour déterminer des différents intérêts.

Nous avons également parlé des différentes chaînes. Par exemple la question de similarité des chaînes, des questions de conflits. Nous avons également parlé des idées du GAC. Et donc l'idée c'est de terminer ceci d'ici Johannesburg.

On a également parlé de la révision de l'At-Large. Le GAC semble préoccupé et va évaluer en quoi cette révision va avoir un impact sur le GAC et sur la communauté en général.

Ce qui devrait également beaucoup intéresser, ce sont les sujets relatifs à la piste de travail numéro 2.

Alors ensuite, diapositive suivante. Nous avons également eu une réunion avec le groupe de travail sur le renforcement des capacités, qui est conduit par Tijani Ben Jema qui nous a mis à jour concernant les processus qui sont mis en place. Par exemple les décisions qui sont prises en 2016. Donc il n'y aura plus 12 webinaires, mais seulement 9. Ceci est dû au fait qu'entre le mois d'août et le mois de juillet, en fait il y a peu de participation. Donc il y aura maintenant 9 webinaires qui permettront de traiter les différents sujets.

Cependant il est important de souligner que certaines initiatives, telles que celles qui nous ont été soumises par notre secrétaire et notre présidente sont de bonnes initiatives, parce qu'elles contribuent au renforcement des capacités dans notre région.

Donc voilà certains des sujets dont nous avons parlé, comme vous le voyez à l'écran. Par exemple le processus de développement de politiques.

Je suis désolé, je sais que je parle très vite, je m'excuse auprès des interprètes, mais je sais que vous savez tous que nous n'avons pas beaucoup de temps.

Alors ensuite, avis ALAC.

Nous avons également parlé du concept d'intérêt public. Et de la question de la diversité dans les régions sous-desservies. Nous avons également parlé de la mise à jour du WHOIS, des tendances actuelles sur la sécurité et l'impact sur les titulaires de nom de domaine, et également les implications de la révision At-Large. Comme vous le savez, c'est un sujet qui est présent dans notre débat.

Diapositive suivante s'il vous plait.

Nous allons maintenant parler de la réunion que nous avons eue avec le SSAC. Alors le SSAC nous a parlé de certains critères concernant le rapport de la ccNSO. Donc il y a possibilité de confusion entre différentes chaînes, et donc il est ici question des lettres majuscules. Le SSAC nous dit que le rapport en fait n'est pas très clair et qu'il doit être révisé. L'idée c'est donc la question des chaînes avec les lettres majuscules et les lettres minuscules. En fait il faut qu'il y ait une analyse de la question des conflits. Et donc on donnerait la priorité aux chaînes avec des lettres majuscules.

Également, autre problème important soulevé par le SSAC, est la recommandation d'appliquer le FRC. Par ailleurs, le comité a souligné

l'importance d'atténuation de risques sur la zone racine. L'idée c'est que la recommandation peut-être parfois conflictuelle pour différentes chaînes. Donc la recommandation vise à éviter ces confusions. Ceci est très important parce que comme vous le savez, nous parlons ici d'IDN, et donc il faut résoudre ceci de manière positive. Tous les aspects doivent être traités de manière à éviter toute possibilité, tout potentiel [cyber-squattages] ou autre problème relatif à ces conflits.

Ensuite, sensibilisation et engagement. Donc cette équipe a collecté différentes informations et créé des documents pour aider les ALS à comprendre les différents sujets. Par exemple, nous avons un document qui traite du DNS.

Autre sujet, le WHOIS. Holly nous a fait une mise à jour sur cette question. Nous avons parlé des différents accès (ou accès ?). Il y a certaines personnes qui ont parfois accès à beaucoup de données et d'autres personnes qui n'ont accès qu'à certaines parties des informations. Et bien sûr, ceci représente certains enjeux pour le WHOIS. Il faut donc qu'il y ait différents niveaux d'accès aux informations. Donc l'idée c'est d'avoir un protocole pour l'accès aux informations. Donc voilà un des enjeux auxquels nous sommes confrontés dans le cadre du WHOIS. Donc cette idée d'accès différentiel est requise. Et il y a également une politique qui doit être mise en place parce que ceci a un impact sur les contrats.

Par ailleurs, il y a eu une autre réunion sur la révision de l'At-Large. Comme vous le savez ceci est un sujet extrêmement pour nous. Nous avons eu certains problèmes d'ailleurs par rapport à cette révision. Par exemple certains des critères qui ont été présentés pour créer des

commentaires et des propositions avec l'idée d'éviter la confrontation et d'utiliser en fait des mots, des termes positifs. Nous avons créé un groupe de travail LACRALO pour s'occuper de cette révision At-Large.

Donc Alberto Soto est co-président de ce groupe, et moi je suis présidente. Léon était également présent dans ce groupe de travail. Et en une semaine, en fait, nous avons eu deux réunions. Et donc nous travaillons beaucoup. Nous avons créé des projets collaboratifs. Olivier s'est chargé de rassembler les différentes opinions et points de vue fournis par les RALO ainsi que tous les commentaires.

Alors dernière diapositive. Voilà. Alors maintenant je réponds à toutes les questions si vous en avez, si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à me les poser.

Merci beaucoup.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Vous m'entendez?

MARIO ALEMAN: Mario au micro. Oui, je vous entends.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Merci beaucoup Harold. Vous avez bien expliqué ce que nous avons fait. Je ne sais pas s'il y a des questions, des commentaires ?

HAROLD ARCOS: Harold au micro. Alors il me semble que nous avons encore une minute avant les 15 minutes, donc en fait, s'il n'y a pas de question, on peut peut-être continuer.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Je ne vois pas de main levée. Donc merci beaucoup. Merci beaucoup Harold. Votre rapport est excellent. Il résume bien la situation. Donc merci beaucoup encore une fois. Donc Alberto maintenant, vous avez la parole. Allez-y.

ALBERTO SOTO: Alberto Soto au micro. Vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO: Silvia au micro. Oui, oui, nous vous entendons. Allez-y.

ALBERTO SOTO: Alberto Soto au micro. Alors, je vais donc commencer. Mais j'aimerais d'abord remercier...

NON IDENTIFIE: Excusez-nous, nous avons un problème de son avec Alberto. L'interprète espagnol s'excuse, nous avons du mal à entendre Alberto Soto.

SILVIA VIVANCO: Silvia au micro. Les interprètes sont en train de dire qu'elles ne vous entendent pas. Donc nous allons vous rappeler Alberto par Adigo. Nous

allons donc vous demander d'utiliser une autre ligne. Humberto c'est à vous.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto Carrasco au micro. Donc on va essayer de rappeler Alberto plus tard ?

SILVIA VIVANCO: Silvia. Oui c'est ça nous allons le rappeler.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Très bien. On va passer au point suivant de l'ordre du jour à ce moment-là pour ne pas perdre de temps.

Et d'ailleurs je crois que c'est à moi de présenter un rapport sur ce dont nous avons parlé lors de la réunion de Copenhague.

Je ferai bref. Parce qu'en fait, l'idée c'était un petit peu de pouvoir expliquer ce qui allait se passer. Donc il y a un groupe de gouvernance qui existe avec Sergio. Sergio n'est pas là, et il s'excuse de ne pas être présent. La première réunion sera le 3 avril, et l'idée c'est que nous aurons des documents qui seront rédigés et dont nous pourrions parler début juin.

Et nous allons pouvoir essayer de voir quels sont les amendements à approuver et ensuite nous pourrions aller plus loin une fois que nous aurons parlé de tout ceci.

Nous avons écouté les commentaires, nous en avons discuté parmi les participants, nous avons discuté des différentes alternatives, et donc

nous avons un groupe dans lequel il serait bien d'avoir davantage de personnes des Caraïbes de manière à ce que tout le monde puisse avoir un rôle.

Donc pour être bref, l'objectif de la réunion à Copenhague c'était donc de rassembler les membres qui étaient là, et les commentaires. En tout cas merci à tous ceux qui ont pu participer. La réunion a été fructueuse.

Nous sommes donc très heureux, nous avons pu avancer. Et j'ai encore une question. Une des choses sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord c'était donc de - Excusez moi, il y a un petit peu d'écho - Donc nous allons avoir un webinaire, donc pour ceux d'entre vous qui n'étaient pas présents, il va y avoir un webinaire. Nous en avons parlé à Los Angeles. Et je pense que nous allons nous mettre en place le Conseil des Anciens.

Donc je ne sais pas si cette directive ira jusqu'à la fin mai ou jusqu'à la fin octobre. Mais bon, donc nous en avons parlé à Los Angeles, ce sera peut-être un peu complexe, mais je pense que nous allons pouvoir respecter nos délais. Voilà.

Je ne sais pas si Alberto est maintenant connecté?

ALBERTO SOTO:

Alberto au micro.

Oui, je suis là.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Très bien alors vous pouvez parler de manière à ce que vous puissiez faire votre rapport. Est-ce qu'il y a des questions par rapport à ce que je viens de dire ? On le fera à la fin, si nous avons le temps. Donc c'est à Alberto.

ALBERTO SOTO: Est-ce que vous m'entendez bien ?

SILVIA VIVANCO: Silvia. Oui, oui, nous vous entendons bien.

ALBERTO SOTO: Alberto au micro. Merci de m'avoir rappelé. Alors on va repasser mes diapositives s'il vous plait.

Donc ces révisions sont établies dans les statuts de l'ICANN. Donc la révision précédente de l'ALAC a été effectuée en 2008, elle a commencé en fait en 2008. Elle n'a pas pris en compte tout l'At-Large, mais elle s'est concentrée sur l'AC. Mais cette révision, donc la révision présente, cible toute l'At-Large. Donc les RALO, les ALS et l'ALAC.

L'idée de la révision c'était en fait de suggérer des améliorations par rapport aux recommandations de l'ancienne révision, y compris tout ce que j'ai déjà mentionné.

Diapositive suivante.

Alors, comme vous le voyez - ceci n'est pas très important, bon vous n'avez pas besoin de vous souvenir de toutes ces dates - le rapport définitif sera sans doute un petit peu différent de ce qu'on a à l'écran.

Mais de toute façon je pense que les dates limites seront à peu près celles que nous avons maintenant.

L'objectif du modèle associatif de membres habilités.

NON IDENTIFIE: L'interprète s'excuse, mais il n'est pas possible d'interpréter Alberto parce que sa ligne est trop hachée. On n'a pas le bon son.

MARIO ALEMAN: Mario au micro. Alberto bonsoir, on s'excuse, mais on ne vous entend pas bien. Alberto est-ce que vous m'entendez ? Alberto on s'excuse vraiment, mais on ne vous entend pas. Alberto vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO: Silvia au micro. JE pense que Alberto s'est déconnecté. Et on n'a pas pu interpréter son propos. Donc est-ce que Humberto vous voulez prendre la parole ?

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Oui, est-ce que vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO: Silvia au micro. Oui Humberto, on vous entend.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Bien, il semblerait qu'il y a des problèmes avec Alberto aujourd'hui, pourquoi ne pas passer à la partie suivante de l'ordre du jour et revenir lorsque Alberto sera reconnecté ?

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Bien donc nous allons donner la parole à Dev, qui va nous expliquer la partie de sensibilisation et de participation. Etes-vous connecté Dev ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Dev au micro. Oui, je suis là. J'espère que vous m'entendrez.

NON IDENTIFIE: Oui Dev, on vous entend, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Dev au micro. Très bien. Attendez à ce que l'on puisse afficher la présentation à l'écran. Et nous allons donc faire la partie de l'équipe de travail de technologie d'abord et ensuite nous allons voir la partie de participation et d'engagement, de sensibilisation.

Donc à Copenhague on a tenu une réunion. On s'est penché sur le site web de LACRALO et la traduction de ce web. Et nous avons également utilisé la connectivité d'Adobe Connect pour pouvoir faire participer notre communauté.

De même nous avons discuté du suivi de politique. Les propositions que nous avons présentées à l'ICANN à travers les discussions de politique avec l'ICANN pour voir comment l'ICANN répond à nos conseils.

Par la suite, nous avons discuté de comment l'ICANN pourrait utiliser les applis qui sont à sa disposition. Et j'expliquerais tout simplement de quoi est chargé ce groupe de travail.

L'idée est d'évaluer les différentes technologies disponibles et quels sont les outils qui pourront être utiles pour la communauté de l'At-Large pour compléter ses activités au sein de l'ICANN pour communiquer, pour collaborer, et pour participer aux activités de l'ICANN.

Certains de ces outils comprennent par exemple les outils de conférences en ligne, le sous-titrage, les outils de gestion de réunion, tout ce qui pourrait aider les utilisateurs individuels à participer à la communauté At-Large.

Notre groupe est ouvert à tous, à tous les membres de la communauté At-Large, toutes les personnes intéressées par le secteur des TIC, des technologies de l'information et de la communication et de leurs applications peuvent nous rejoindre et participer à nos appels mensuels.

Lors de nos appels, nos informations sont publiées sur notre page wiki, et tout le monde peut également s'abonner à notre liste de diffusion.

D'autre part, nous avons une page qui est chargée des questions liées à la technologie, à tout ce qui est d'intérêt pour la communauté At-Large dans ce domaine.

Notre idée est d'élaborer des solutions, de faire des propositions ou de travailler sur les problèmes que nous identifions.

D'une part, on a commencé à travailler avec un outil de traduction pour notre site, ce qui permet aux personnes de mieux participer à la liste de diffusion par exemple avec cet outil de traduction.

Sachez également que d'autres outils qu'on a utilisés étaient par exemple pour mettre à la disposition des utilisateurs mobiles l'Adobe Connect et pour résoudre les problèmes de connectivité.

L'outil de LACRALO a des fois des problèmes, donc on a travaillé sur cet outil pour l'améliorer, ce qui a été fait par l'équipe de travail spécial sur la technologie. Je vous fournirai bien sûr des liens pour que vous puissiez voir tous les outils que nous avons mis en place, la liste traduite par exemple qui est en train d'être mise en place, sera partagée également. L'outil de traduction [inaudible]. Pourtant notre outil ne fonctionne pas sur les mails eux-mêmes et donc les premières versions de notre outil : envoyer des mails tels quels sans être traduit.

En ce moment nous sommes en train de travailler avec le personnel ICANN pour vérifier si les mails sont ou pas traduits.

Donc cela devrait être résolu sous peu.

En même temps, les pièces jointes n'étaient pas traduites ; mais à partir de maintenant, notre outil nous permet de joindre des pièces. Le texte peut être traduit ou pas, à votre choix. Vous pouvez ajouter des étiquettes pour identifier le texte à traduire et le texte qui doit rester tel quel.

Vous pourrez voir sur notre page wiki ce que nous avons fait. Vous pourrez formuler vos commentaires ou vos remarques.

Vous verrez que le système de pièce jointe fonctionne.

L'un de nos principaux défis montre que les notifications ne peuvent pas être traduites. Mais par contre, on a la possibilité de voir quel est le problème, quelle est la pièce qui n'a pas été traduite par exemple. Et donc tout cela apparaît dans notre diapo.

Ce qu'il nous faut en ce moment, c'est davantage de personnes qui fassent des essais avec notre outil pour vérifier comment il fonctionne, pour savoir quels sont vos retours, si vous êtes intéressé par cette initiative, si vous voulez essayer cet outil, envoyez-moi un mail, contactez le personnel pour pouvoir participer à cette initiative. D'accord ?

LA diapo a plein d'informations, je pense que ce n'est pas la peine de tout lire, mais je pourrais vous fournir un lien pour que vous accédiez au rapport de notre équipe de travail sur la technologie. Si vous avez des questions à me poser, bien sûr vous pouvez le faire.

À ce point-là, je voudrais savoir si vous avez des questions concernant nos outils, si vous voulez que je passe à la partie de participation et de sensibilisation? Que devrais-je faire?

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Oui, Dev, allez-y, vous pouvez avancer avec le point suivant.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Dev au micro. Très bien. Dans ce cas-là je partagerais mon écran avec vous, parce que je pense que ce sera plus simple de vous montrer

comment cela fonctionne si je montre directement ce que je suis en train de voir, parce qu'on a plusieurs diapos qui en discutent.

J'espère que tout le monde verra mon écran à ce moment.

Le sous-comité de participation et de sensibilisation a donc commencé à travailler sur un programme d'intégration de la communauté At-Large à partir de différentes étapes. On a différents niveaux, des niveaux débutants, niveaux des membres. Et donc les différentes étapes vous permettent de voir votre niveau, de comprendre At-Large et la dernière étape est la participation.

Donc vous voyez que c'est vraiment un cycle de participation.

Pour ce qui est de la promotion d'At-Large, toutes les personnes intéressées par la gouvernance de l'internet pourraient participer. Comme par exemple des groupes de consommateurs, la société civile, le secteur académique, toutes les personnes de tous les secteurs sont invitées à participer s'ils s'intéressent à la gouvernance de l'internet.

Or, nous savons ce que fait la communauté At-Large qui représente les utilisateurs finaux au sein de l'ICANN dans les activités de l'ICANN. Cette communauté At-Large représente les utilisateurs à travers des activités liées au système des noms de domaines qui comprennent des politiques, notamment des politiques pour la gouvernance de l'internet. Alors lorsque les personnes se joignent à nous, elles commencent à voir des termes tels que ICANN, DNS, noms de domaines, noms de domaines géographiques de premier niveau, noms de domaine générique de premier niveau, IANA, gestion après IANA, il y a une liste éternelle d'acronymes, de sigles que les personnes ne comprennent pas. Et donc

elles se demandent : qu'est-ce que ça veut dire que tout ça ? Comment toutes ces différentes parties du travail de l'ICANN sont-elles connectées ?

Lorsqu'on communique avec ces personnes, on se rend compte qu'elles ne savent pas quelles sont les questions liées, qu'est-ce qu'il faut que l'on fasse. On s'est rendu compte donc qu'il fallait qu'on leur présente ces aspects à travers une boîte à outils. Et les représentants des ALS peuvent utiliser ces outils pour former les membres de leurs organisations pour les impliquer au travail d'At-Large.

Et les leçons et les présentations qui sont facilitées à travers cet outil sont disponibles tant en ligne que sans connexion pour que les personnes puissent les consulter par la suite.

On a travaillé sur différents aspects pour l'élaboration de leçons de présentation, par exemple sur ce qu'est le DNS et sur qui coordonne le système, sur les défis et les problèmes de politique liés au DNS et sur la communauté At-Large de l'ICANN.

Maintenant je vous montrerais rapidement notre deuxième présentation.

Qu'avons-nous fait concernant les questions de politique ?

Bien, voilà ce que nous avons présenté. L'idée était d'avoir un document général sur le travail de politique de la communauté At-Large. Et vous voyez ici qu'il y a 12 questions de politique clef qui ont été conçues comme outils interactifs.

Donc par exemple si vous êtes intéressés par les noms de domaine de premier niveau générique, vous verrez un document de politique qui vous montre quels sont les aspects clefs de ces noms de domaine, quelles sont les questions liées aux politiques qui sont les plus pertinentes dans ce domaine, et vous pourrez accéder à des vidéos qui expliquent quelles sont les difficultés et quels sont les aspects clefs, comme je disais.

Donc ici vous voyez un récapitulatif concernant la politique, deuxièmement on explique quel est l'intérêt des utilisateurs, pourquoi il devrait s'impliquer à ce travail et finalement comment participer à At-Large.

Donc ici vous voyez l'historique complet des discussions de l'ALAC concernant la question et quels sont les groupes de travail qui sont ouverts au sein desquels l'utilisateur peut travailler et s'impliquer pour l'élaboration de politique.

Donc il est possible d'utiliser ces outils pour apprendre tout seul. Il n'est plus nécessaire d'avoir une présentation guidée.

Troisièmement nous avons une autre présentation qui porte sur la présentation de la communauté d'At-Large que vous avez probablement déjà vue, où j'essaie d'expliquer en 15 diapos ce qu'est la communauté At-Large, les activités clefs et comment nous communiquons avec la communauté At-Large.

Je pense que vous verrez que ces présentations ont été élaborées à partir de nos discussions avec l'équipe de NextGen de l'ICANN et à partir

de nos échanges avec l'équipe, nous avons peaufiné le matériel que nous avons ajouté.

Mais bien sûr si vous avez des remarques à faire, faites-moi savoir, parce que l'idée est d'avoir autant d'informations que possible dans peu de temps. L'idée est d'expliquer ce qu'est la communauté At-Large, ce que nous faisons et comment participer.

Je m'arrêterai à ce point-là. Et je prendrais vos questions et vos commentaires s'il y en avait.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Merci Dev de cette présentation. Y a-t-il des questions pour Dev ? Des commentaires ? Non, je ne vois pas de main levée.

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Humberto, si vous me permettez je voudrais poser une question.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Oui, allez-y Maritza.

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Bien, non je tenais tout simplement à dire qu'il n'y a aucune main levée et que je ne vois aucun commentaire sur le chat, et que l'on peut donc procéder.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. MErci Maritza. Je viens de recevoir un message d'Alberto Soto. Alberto, êtes-vous connecté ? Alberto êtes vous là ?

ALBERTO SOTO: Alberto au micro. Oui, je suis de retour.

HUMBERTO CARRASCO: très bien, à vous alors.

ALBERTO SOTO: Très bien. Continuons. Je suis dans une petite ville et la connexion n'est pas très bonne ici, donc je m'en excuse.

Vous m'entendez ?

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Alberto, allez-y vous avez la parole.

ALBERTO SOTO: Alberto au micro. Est-ce que vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Oui, allez-y.

ALBERTO SOTO: Alberto au micro. Bien, donc en matière d'utilisateurs finaux.

[Les interprètes s'excusent mais la connexion d'Alberto est très mauvaise, il n'est pas possible de l'interpréter.]

Donc le membre de l'ALS serait un membre individuel et...

MARIO ALEMAN: Mario au micro. Pardon Alberto, excusez-moi, votre son est très mauvais, on ne vous entend pas correctement. Il va falloir qu'on vous arrête et qu'on avance avec l'appel, avec les autres points à l'ordre du jour. Humberto vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Merci. Est-ce que vous m'entendez ? Vous m'entendez ?

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Oui, allez-y Humberto.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Très bien. Continuons. Malheureusement on ne voit pas Alberto à l'écran, mais on lui donnera l'occasion plus tard.

On passe maintenant au divers.

Lors de la réunion de Copenhague, on a signé un accord avec LACNIC. Accord qui a été approuvé mais il y a eu des amendements qui ont été apportés. Les modifications seront analysées et l'accord sera donc conclu à Puerto Iguazu au mois de mai. Je voudrais dire que s'il y a des modifications concernant la date, nous discuterons de cela.

Et ensemble avec Maritza, nous allons ratifier les demandes de la communauté. Nous sommes contents de signer ce type d'accord avec

LACNIC, ce qui sera important pour nous, et ce sera également un bon exemple pour les autres communautés.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Si c'est le cas, vous pouvez prendre la parole.

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. On voit Aida Noblia qui lève la main.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Oui, Aida, vous avez la parole.

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Aida, vous avez la parole. Allez-y.

AIDA NOBLIA: Aida au micro. Je voudrais dire que je vous remercie tous. Je m'excuse mais j'ai un écho. Ma connexion n'est pas très bonne. Est-ce que vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Oui. Allez-y.

AIDA NOBLIA: Aida au micro. Vous m'entendez ? Très bien. J'espère que vous m'entendrez correctement.

Je voulais aborder la question à laquelle faisait allusion Alberto. Je voudrais remercier LACRALO parce qu'en 2015, j'ai eu l'occasion de

participer à l'équipe de travail dirigée par Alan Greenberg et Holly Raiche. Et que nous avons depuis beaucoup travaillé sur cette question. On travaille sur le rapport d'ITEMS et à partir des informations qu'on nous a données on a vu que nos remarques telles qu'elles ont été partagées dans les entretiens que nous avons tenus avec eux ont été utilisées pour élaborer un rapport qui analyse les difficultés et les problèmes identifiés au sein de l'ALAC et au sein des RALO. Ce qui a permis à ITEMS de formuler des recommandations.

Ils prévoient déjà une étape de mise en œuvre. Je n'ai pas la quantité exacte de recommandations. Je pense qu'il s'agit de 16 recommandations qui ont été formulées. Ce qui a attiré mon attention, c'est lié à ce que disait Alberto, c'est le fait que la solution qu'ils présentent comme recommandation numéro 13, porte sur le fonctionnement des ALS et dit que la solution pour le problème est tout simplement d'éliminer les ALS et d'avoir des utilisateurs finaux. Ce qu'ils disent c'est que les mécanismes des ALS c'est difficile et complexe en terme d'accès.

Donc pour rappel ITEMS a identifié des questions opérationnelles mais, en parallèle, si on procédait de la manière qu'ils recommandent, les RALO n'auraient plus la possibilité de communiquer avec les ALS et ne pourraient plus tenir des activités qui sont organisées à l'heure actuelle.

De même il serait difficile de désigner un représentant pour le siège numéro 15. Vous voyez qu'il y a une quantité d'éléments dont l'équipe de révision a discuté.

Une deuxième proposition a été élaborée, reconnaissant par exemple un rapport qui a été rédigé par l'ALAC à partir des contributions de la

communauté, qui reprenait les recommandations d'ITEMS, et à partir des contributions de l'équipe de travail. Grâce à toutes ces contributions, nous sommes maintenant en train d'élaborer un rapport qui vous sera présenté, qui sera soumis au vote. Mais l'idée générale est de pouvoir répondre aux recommandations qui ont été formulées par le réviseur indépendant.

Je voudrais tous vous remercier parce que cela a impliqué beaucoup de travail, et la tâche a été très difficile. Il nous reste beaucoup de travail à faire. La révision a été très profonde, c'était une activité très consciente disons. Je ne voudrais pas prendre trop de temps là-dessus, mais comme vous le savez, nous sommes sur le point de voter sur le rapport qui nous a été présenté. Le rapport est publié en ligne. J'espère que l'on pourra partager le lien sur la salle d'Adobe Connect, mais en tout cas les informations sont disponibles sur le site web de l'ICANN.

À partir de ce rapport, qui a donc été par l'ALAC où la communauté a beaucoup participé, l'équipe d'ITEMS s'est rendu compte que la communauté est un participant actif. On a la participation active de la communauté, par exemple on a eu une réunion présentielle dans le cadre de la réunion publique de l'ICANN à Copenhague, on a travaillé ensemble. Et on s'attend à ce qu'une quantité de propositions soient modifiées.

Au départ, le point de vue était assez biaisé, parce qu'ils se basaient uniquement sur les perceptions d'un secteur. On a donc par la suite partagé avec eux le point de vue d'autres secteurs de la communauté, et nous avons commencé à travailler avec eux pour élaborer un rapport

plus intégral, plus exhaustif, et nous nous attendons à voir le résultat de cette nouvelle étape de travail.

L'équipe de révision devrait donc avoir un rapport final sous peu qui nous permette de passer en revue cette révision conjointe.

Je m'excuse d'avoir pris du temps pour discuter de cela, mais il me semblait qu'il était important de vous expliquer tout cela.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Merci Aida. Je donnerais maintenant la parole à Alexis, et puis à Alejandro. Et puis on continuera avec l'ordre du jour. Alexis, allez-y

ALEXIS ANTELIZ: Alexis au micro. Vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO: Oui, allez-y.

ALEJANDRO PISANTY: Alejandro au micro. Je vous remercie tous. J'ai lu en détail ce rapport d'ITEMS et j'ai des commentaires à faire concernant le processus qui a été suivi pour élaborer le rapport.

ITEMS s'est fondé sur certaines perceptions qu'ils ont obtenues à travers des entretiens et dans l'étape du sondage. Et ils se sont également fondés sur les réactions des personnes. Pourtant, il y a eu

d'autres membres qui ont apporté des informations au rapport, comme par exemple des questions liées à la participation.

On a également fourni des informations concernant la question de la participation, notamment sur le fait de savoir s'il y avait des questions ou des sujets d'intérêts à aborder.

Et j'ai fait une consolidation de tous ces commentaires pour l'ICANN. Il me semble qu'ils se concentrent sur les problèmes que nous avons à l'ALAC et dans la région.

Or, ça ne tient pas compte de ces problèmes de manière réaliste. Et si on ne sent que qu'il s'agit de problèmes de perceptions ou d'observations qui sont liées à la perspective d'ITEMS, à leur perception, l'ALAC et la communauté At-Large perdront la capacité de comprendre les problèmes.

De même, je sens qu'il y a certains aspects, certains commentaires, qui ne sont pas constructifs, et qui ne suffisent pas.

Donc sur la base du réseau de conscience, nous devons créer un modèle, parce que nous avons les SO, AC, la ccNSO, la GNSO. Donc nous sommes peut-être confrontés à différentes réponses à ce rapport. Et donc je pense qu'il nous faut davantage de réponses sur la base de cet effort de médiation, de manière à pouvoir reconnaître, en fait, les réels défauts, les réels manquements en matière de communication au niveau de l'organisation. Et donc il nous faut identifier quels sont les problèmes qu'il nous faut résoudre à l'avenir.

HUMBERTO CARRASCO: Humberto au micro. Merci beaucoup Alejandro. Je suis tout à fait d'accord. Enfin je suis d'accord avec la plupart des choses que vous avez mentionnées.

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Allez-y Alexis, vous avez la parole... Humberto, il semblerait qu'Alexis nous dit qu'il a des problèmes d'audio. Donc en fait il va taper ses commentaires sur le chat. Donc on peut poursuivre.

HUMBERTO CARRASCO: Humerto au micro. D'accord. Merci Maritza. Dans ce cas, nous allons passer au point 9, donc le webinaire.

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Alors, j'aimerais quand même inviter la parole à Rodrigo. Il va nous faire une petite présentation et ensuite on passera à la suite.

RODRIGO SAUCEDO: Rodrigo au micro. Est-ce que vous m'entendez bien ? Nous allons donc effectivement parler du webinaire, mais avant, j'aimerais mentionner que l'année dernière nous avons eu une réunion avec Humberto et Maritza. Et donc lors de cette réunion, nous avons parlé de l'amélioration des activités de renforcement des capacités. Donc l'idée c'était d'aider LACRALO avec les webinaires, mais un des problèmes qui a été détecté, c'est un problème de participation, de participation basse par la communauté LACRAL et par les utilisateurs finaux.

Nous avons donc décidé d'organiser des webinaires tous les mois.

MARITZA AGUERO: Maritza au micro. Rodrigo, je vous interromps, excusez-moi. Votre audio n'est pas très clair en fait. Est-ce que vous pouvez parler un peu plus fort s'il vous plait ?

RODRIGO SAUCEDO: Est-ce que ça va mieux ?

HUMBERTO CARRASCO: Oui c'est beaucoup mieux, allez-y.

RODRIGO SAUCEDO: Alors, ce que je vous disais, c'est qu'une des préoccupations principales que nous avons c'était le problème de participation de la communauté. La communauté LACRALO au webinaire qui participait. Donc nous avons décidé, à la fin de chaque appel mensuel, d'avoir un webinaire de renforcement des capacités.

Par ailleurs, l'idée c'est qu'il était très important de motiver la communauté de manière à ce qu'elle participe.

Alors, je ne sais pas si vous vous souvenez, mais en 2015, nous avons eu un concours, nous avons réalisé un concours, et le gagnant a pu participer à la réunion de Buenos Aires.

Donc, sur la base de ce projet, donc cette compétition avec un prix qui faisait partie de la stratégie d'origine, cette année, nous nous sommes

dit que nous pourrions peut-être fournir à toutes les personnes qui participaient aux 5 webinaires que nous allions organiser pendant l'année, un tirage parmi les participants qui auront assisté aux 5 webinaires. Et donc, pour ceux qui auront répondu au sondage, ils pourront faire partie de ce tirage. Et la personne pourra se rendre à Los Angeles pour être formée aux questions relatives à l'ICANN.

Donc c'est l'idée pour motiver la communauté.

Demain, Maritza et Humberto feront passer des informations là-dessus, avec toutes les règles relatives à la participation, toutes les directives, afin que les gens puissent être informés.

Alors, nous allons maintenant passer au webinaire. Alors j'aimerais remercier Samantha Eisner, pour tout ce qu'elle a fait, et je vais maintenant passer la parole à Humberto pour qu'il puisse commencer le webinaire. Merci beaucoup.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup Rodrigo pour cette introduction. Oui, tout à fait, nous souhaitons vous remercier pour votre participation. Et donc maintenant je vais passer la parole à Samantha qui va faire le webinaire.

SAMANTHA EISNER: Merci beaucoup à tous, merci de m'avoir invité. Je suis du département juridique de l'ICANN, je suis assistante au chef du contentieux, et je suis impliquée dans le processus de transition et dans la mise au point des statuts depuis l'annonce de la transition en 2014.

On m'a demandé de venir vous parler aujourd'hui de la communauté habilitée, et de ce à quoi cela correspond. De ce que peuvent faire les gens pour participer dans le cadre de cette communauté habilitée.

Donc nous avons une brève présentation à vous faire aujourd'hui. Et ces diapositives vous pouvez les fournir à tous les participants, vous pouvez les afficher. Ce sont des diapositives qui peuvent être communiquées à tous.

Donc la communauté habilitée, c'est en fait la nouvelle entité qui est créée dans le cadre des statuts de l'ICANN pour des raisons très précises. C'est donc d'avoir ces 9 pouvoirs qui sont identifiés sur la diapositive que vous avez devant vous. Et d'ailleurs, on peut travailler avec les services linguistiques pour traduire ces diapositives, si cela est nécessaire.

Donc il y a en fait 9 pouvoirs que la communauté habilitée a dans ce nouveau processus. Donc :

- Le rejet des amendements aux statuts standards
- Le rejet du budget de l'ICANN ou des plans opérationnels stratégiques
- Le droit d'inspection et d'investigation
- Un droit à initier une demande de reconsidération, ou un processus de révision indépendant si la communauté pense que c'est justifié et qu'il faut remettre en question quelque chose qui a été fait par l'ICANN

-
- Il y a le droit par rapport aux statuts à approuver. Les statuts fondamentaux. D'ailleurs il y a deux choses différentes, les statuts fondamentaux qui sont vraiment très importants pour la responsabilité, pour la mission de l'ICANN, qui nécessitent différents niveaux de révision et d'accords de la part de la communauté
 - Il y a également la possibilité de nommer ou de révoquer des membres du conseil d'administration de l'ICANN et également la totalité du conseil.
 - Et enfin, le PTI donc. La communauté pourra en fait agir s'il y a par exemple tentative de modifier les statuts de la PTI
 - Il y a également la possibilité d'utiliser le processus de communauté habilitée pour évaluer le rejet de recommandation par rapport aux différentes révisions qui auront lieu dans le processus de PTI.

Donc voilà, en fait ce à quoi correspondent les pouvoirs de la communauté habilitée. Alors il faut savoir que la communauté habilitée est en fait un moyen d'utiliser ces nouveaux pouvoirs.

Alors, comment est-ce que cette communauté utilise ces pouvoirs ?

Donc il y a un processus d'escalade en fait et nous avons d'ailleurs un diagramme qui permet de le montrer. Et donc la communauté habilitée, c'est vraiment le mécanisme par lequel les participants, les groupes qui prennent des décisions, les groupes qui participent à cette communauté habilitée, peuvent s'organiser dans le cadre de la loi californienne pour exécuter ces pouvoirs.

Donc cette communauté habilitée a été créée dans le cadre des statuts de l'ICANN, et les participants de la communauté habilitée peuvent agir de manière à faire entrer en jeu ces pouvoirs.

Alors, il y a 5 participants dans le cadre de cette communauté habilitée. Donc toutes les SO, organisations de soutien de l'ICANN, ainsi que l'ALAC et le GAC. Donc ça fait 5, 5 entités. Donc je sais que c'est un appel LACRALO. Donc je ne sais pas si vous êtes impliqué dans d'autres groupes que LACRALO et ALAC, la GNSO, ccNSO etc. Mais ce que nous avons fait, c'est que nous avons encouragé les différents groupes à, en fait, à avoir des processus internes mis en place pour participer à ce mécanisme de communauté habilitée.

Alors voilà un petit diagramme qui explique le processus d'intervention progressive que nous avons mentionné à la première page. Alors pour n'importe quel processus, il faut qu'il y ait une pétition, une requête qui en fait est lancée par un des participants, une des entités dont on a parlé, donc SO ou AC qui fait partie de cette communauté habilitée. Donc chaque groupe peut définir ses propres règles pour savoir comment on va mettre en avant une requête.

Et ensuite cette requête doit être acceptée par la SO ou l'AC. Une fois qu'elle est acceptée, les autres parties, les autres participants peuvent choisir de soutenir, d'appuyer cette requête ou non.

Si cette requête est appuyée, on passe à un appel de conférence avec l'organisation de l'ICANN et du conseil pour parler de cette requête et ensuite, on passe à un forum de la communauté où tout le monde, pas uniquement les personnes qui sont affiliées aux SO et AC, tout le monde

donc peut participer à ce forum de la communauté pour parler de la requête.

Il y a une opportunité pour les différentes SO et AC de soumettre des questions, ou de faire des demandes de clarification avant même d'arriver au processus de forum de la communauté.

Ensuite on passe à la prise de décision par rapport aux pouvoirs de la communauté. Et en fait, chaque entité, chaque participant, va voter. Donc prenons l'exemple de l'ALAC, en tant que participant, preneur de décision, l'ALAC va choisir oui ou non d'appuyer l'utilisation de ce pouvoir de la communauté. Et c'est en fait à l'ALAC de définir le seuil, le processus de vote, etc.

Et enfin, la communauté habilitée dans son ensemble va voir combien de participants ont appuyé ou sont d'accords avec la requête, et il y a un certain seuil pour que l'on puisse continuer.

Donc par exemple, si on regarde la page suivante, donc nous avons quelques opportunités justement d'exercer ces droits de la communauté habilitée. Donc nous savons qu'il va y avoir deux questions sous peu ; premièrement amendement aux statuts fondamentaux, et deuxièmement le budget IANA/ICANN.

Alors, en ce qui concerne l'amendement aux statuts fondamentaux, le conseil de l'ICANN a adopté une résolution le 3 février 2017 de former donc la communauté de mécanismes de responsabilité du conseil. Donc cette résolution nécessite un amendement aux statuts fondamentaux, donc le conseil souhaite qu'il y ait un processus de reconsidération. Actuellement dans les statuts, c'est au conseil de gouvernance

d'écouter les points de vue, et le conseil souhaite que cette responsabilité soit déléguée à un nouveau comité du conseil, le comité sur la redevabilité du conseil. Donc ces amendements aux statuts seront publiés pour commentaires publics et, ensuite, si le conseil approuve l'amendement aux statuts, et quand il aura pris en compte la communauté, à ce moment-là, on passe à la communauté dans son ensemble qui donc approuvera ou non cet amendement.

Donc nous sommes en train d'essayer de voir quel est le calendrier à suivre pour s'occuper de ceci à Johannesburg en juin.

Et ensuite, chacun des groupes aura l'opportunité de prendre une décision pour savoir si oui ou non ils appuient ce changement. Et si c'est oui, ou plutôt si c'est oui, donc l'amendement sera adopté et on pourra continuer.

Alors deuxième possibilité d'exercice de ce droit de la communauté habilitée, c'est la décision relative au budget ICANN et IANA. Alors, que va-t-il se passer ? Lors de la réunion du conseil d'administration, lors de la réunion de Johannesburg, le conseil devrait approuver le budget de l'exercice 2018. À la fois pour le département ICANN, mais aussi le département IANA. Donc s'il est approuvé, ce qui va se passer, c'est que l'ICANN va [inaudible] aux différents groupes qui participe à la communauté habilitée, et chacun des groupes pourra déterminer si oui ou non il souhaite soulever une requête, donc présenter une requête dans le cadre de ce budget. Et à ce moment-là, il y aura le processus d'intervention progressif qui se met en route, comme je vous l'avais montré tout à l'heure.

Donc sur ces deux opportunités qui vont bientôt se présenter à l'avenir, une petite note. Si vous participez à un groupe qui pourra être intéressé à exercer un droit de cette communauté habilitée sur un de ces sujets, il est important de participer au processus de commentaires publics. Parce que les requêtes ne peuvent être soulevées que s'il y a eu processus de commentaires publics. Donc il faut prévoir dès maintenant, afin de pouvoir se préparer à éventuellement une requête de rejet du budget, si par exemple votre groupe trouve que c'est important.

Ceci étant, cette présentation générale est de haut niveau, mais si vous avez des questions, je suis tout à fait prête à vous écouter. Ou alors s'il y a d'autres domaines dans lesquels je peux vous donner des informations, n'hésitez pas.

Humberto ou Rodrigo, je ne sais pas si vous voulez reprendre la parole?

HUMBERTO CARRASCO: Oui, non, je demanderais tout simplement s'il y a des questions ou des commentaires ? Y a-t-il des questions ? Non ? Des questions pour Samantha?

MARITZA AGUERO: Humberto, il n'y a pas de main levée, pas de commentaire sur le chat concernant ce que Samantha a dit.

HUMBERTO CARRASCO: Merci Maritza. Dans ce cas-là, on vous remercie, votre rapport était très intéressant, vous avez fait une très bonne présentation. Merci d'avoir participé à notre appel.

SAMANTHA EISNER: Merci de m'avoir invitée.

HUMBERTO CARRASCO: Très bien, il n'y a plus d'autres questions. Maritza ? Est-ce que vous pourriez faire le sondage, l'enquête des participants ?

MARITZA AGUERO: Oui, bien sûr, merci Humberto. Nous allons maintenant procéder à vous faire un questionnaire, que vous voyez à droite sur l'écran, qui nous permet de mesurer le niveau de participation et de compréhension de ce séminaire web. Mario, vous avez la parole.

MARIO ALEMAN: Merci Maritza. Répondez s'il vous plait à ce sondage.

Nous allons vous demander d'abord ce que vous pensez par rapport à la technologie utilisée pour ce séminaire web. Est-elle très bonne, bonne, suffisante, mauvaise, très mauvaise, ou sans opinion, sans commentaire, ce qui est également possible. Prenez s'il vous plait un moment pour faire vos commentaires et puis nous allons passer à la deuxième question.

Bien, voilà la question numéro 1, nous allons maintenant passer à la question numéro 2.

Question numéro 2 : est-ce que les orateurs connaissaient bien le sujet ? Maitrisaient-t-ils le sujet de leur présentation. Ici vous avez le choix : bonne maitrise, maitrise assez forte, suffisante, faible, extrêmement faible ou sans commentaire.

NON IDENTIFIE :

Bonjour, bonsoir, Je suis connecté à travers le téléphone, et je voudrais savoir s'il serait possible d'envoyer mon avis pas mail. Je ne suis pas devant l'ordinateur en ce moment.

MARIO ALEMAND :

Bien sûr, on va vous envoyer ce sondage par mail.

Maintenant nous passons à la question numéro 3. Êtes-vous satisfaits du séminaire web : extrêmement satisfaits, satisfaits, assez satisfaits, légèrement satisfaits, non satisfait ou sans commentaire. Merci.

Question numéro 4, combien d'années d'expérience comptez-vous au sein de la communauté de l'ICANN : moins d'une année, entre une et trois années, trois à cinq, cinq à dix ou plus de dix ans, finalement, sans commentaire.

Bien, merci d'avoir répondu à cette enquête. Si vous avez des commentaires ou des retours à nous faire parvenir, faites-le nous savoir.

Humberto, je vous cède la parole.

HUMBERTO CARRASCO: Merci Mario. Je tiens maintenant à remercier tous ceux qui ont participé à cet appel. Nous avons eu un très bon niveau de participation, merci à tous.

Je pense qu'il est bien d'avoir un séminaire web dans le cadre de nos appels mensuels, parce qu'on a eu une bonne quantité de participants.

Si vous avez d'autres questions, c'est le moment de les poser, autrement, nous allons conclure l'appel.

Donc bonjour, bonsoir et bonne nuit à tous !

Maritza, vous levez la main.

MARITZA AGUERO: Oui, Humberto merci. C'était une très bonne stratégie effectivement de programmer un séminaire web dans le cadre de nos appels mensuels, comme vous avez dit.

On l'a déjà remarqué sur mail. Et pour ceux qui n'ont pas pu répondre à notre enquête de participation, nous allons l'envoyer par mail à travers la liste de diffusion, tout comme les rapports et les autres documents et présentations. Merci.

HUMBERTO CARRASCO: Merci Maritza. Je vais maintenant clore formellement l'appel. Merci à tous.

MARIO ALEMAN: Merci. La réunion est maintenant ajournée. Rappelez-vous de déconnecter vos lignes s'il vous plait.

SILVIA VIVANCO: Merci à tous. Et merci Dev de vos commentaires.

NON IDENTIFIE : Est-ce que vous allez envoyer le sondage ?

SILVIA VIVANCO: Oui, ce sera envoyé à tous. Merci, au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]